

Nous verrons les moyens qui furent pris pour augmenter la population, pour encourager l'agriculture, le commerce et l'industrie, et enfin pour développer l'instruction morale et religieuse.

Il est vrai que la population de la Nouvelle-France n'atteignit jamais le chiffre de celle des colonies anglaises, mais ce fait contribua à la réalisation des vues du gouvernement, qui voulait surtout une population choisie, dévouée et exemplaire. En Angleterre, la Réforme avait supprimé les couvents ; le peuple, privé tout à coup des immenses ressources qu'il trouvait dans les libéralités des religieux, tomba dans une misère dont on ne peut se faire une idée, même en voyant la plaie du paupérisme qui ronge encore les pays protestants. C'est ce qui explique, du moins jusqu'à un certain point, l'empressement que le peuple avait d'aller s'établir dans les colonies pour fuir la famine et la détresse. Il n'en était pas ainsi en France : Colbert ne put envoyer ici que les colons qu'il choisissait et auxquels il offrait des compensations suffisantes pour les sacrifices qu'il leur imposait. Le résultat, d'ailleurs, était avantageux pour la moralité de la colonie : on n'y vit arriver que des familles bien recommandées. Le pays présenta bientôt un spectacle unique dans l'histoire des émigrations ; il rappelait les premiers âges de l'Église. Chacun des établissements, peu nombreux il est vrai, offrait aux sauvages tous les exemples de la piété et de la vertu que les missionnaires venaient enseigner à ces populations infidèles. Or, c'est là le but qu'on voulait atteindre avant tout, et il faut remarquer que, malgré leur faiblesse relative, les colons de la Nouvelle-France ont pu résister pendant un siècle et demi à toutes les agressions de leurs voisins, jusqu'au jour où, par la permission de la divine Providence, furent brisés tous les liens qui les rattachaient à la mère-patrie, qui abandonnait son ancienne mission et se laissait envahir par l'esprit d'impiété.

Étudions maintenant les moyens pris par Colbert pour développer la population. Nous en avons déjà dit quelque chose l'année dernière, en rendant compte de l'histoire de la colonie française par M. Faillon¹ ; mais nous allons ajouter de nouveaux renseignements. On songea donc à envoyer des

¹ *Revue de Montréal*, tome I^{er}, pages 368 et suivantes.